



## ADHESION LABORATOIRES 2020

Le montant de la cotisation peut être, selon certaines conditions et limites, déductible de l'impôt sur le revenu

|                   | SANS REVUE | UNE REVUE | DEUX REVUES   |
|-------------------|------------|-----------|---------------|
| Membre (France)   | 100 €      | 165 €     | 195 €         |
| Membre (étranger) | 100 €      | 183 €     | 205 €         |
| Retraité          | 90 €       | 135 €     | 165 €         |
| Laboratoire       | -          | -         | Inclus : 500€ |

**ORGANISATIONS ASSOCIÉES :** À partir de janvier 2018, les membres des organisations associées deviennent (s'ils le désirent) membres à part entière de la SFP via leur organisation. dans ce cas, merci de remplir le formulaire ci-dessous

Adhésion d'un laboratoire de recherche ou d'une institution : 500€ (inclut l'abonnement aux 2 revues)

NOM DU LABORATOIRE: .....

(directeur.trice) NOM : ..... Prénom : .....

Institution de rattachement : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : |\_|\_|\_|\_|\_| Pays : ..... Ville : .....

Téléphone 1 : ..... Téléphone 2 : .....

Adresse électronique (courriel) : .....@.....

Le bulletin est à renvoyer à : Suzanne GUILLARD - 53<sup>bis</sup> rue du Puits Charles - 58400 LA CHARITÉ / LOIRE

Adhérer par internet : [www.sfpsy.org](http://www.sfpsy.org) bouton « Adhérer »

Mode de paiement :

Un prélèvement \* par an (dès réception)

\* renseigner et joindre l'autorisation de prélèvement.

Un chèque bancaire, postal ou de caisse d'épargne joint.

Un bon de commande.

Une carte bleue.

PORTE FEUILLE DE COMPÉTENCES (Spécifier ici votre domaine d'exercice) : .....

DATE ET SIGNATURE :

### Conditions générales d'adhésion

Votre adhésion manifeste votre accord avec les statuts et le règlement intérieur de la SFP dont vous déclarez avoir pris connaissance. Ces documents sont consultables et téléchargeables sur le site internet de la SFP (<http://www.sfpsy.org/>).

L'adhésion à la SFP est réservée aux titulaires du titre de psychologue et aux titulaires d'une licence et master de psychologie.

### Période d'adhésion

L'adhésion à la SFP s'effectue par année civile (du 1er janvier au 31 décembre). Quelle que soit la date à laquelle vous adhérez au cours de l'année, la totalité de la cotisation est due et vous recevez tous les numéros de la (ou les) revue(s) choisie(s) publiés au cours de cette même année.